

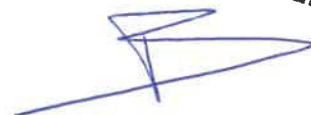
Signé par Pierre-Etienne BASSET
Le 16 déc. 2025

Signed with doc_oV1
Universign tx_aOeeGgwmaqL1

3B
IMPASSE CLEMENT MAROT
LES TERRASSES DU PARC
34300 AGDE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 28/03/2025 au 30/09/2025

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT



Activité principale de l'entreprise : Activité des sociétés holding

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à BEZIERS
Le 16/12/2025

Christine CATELAN
Collaboratrice

Stéphane ANES
Expert-comptable

ANES SARL
62 AVENUE JEAN MOULIN
LE CARRE D'HORT - BAT C
34500 BEZIERS
04.67.11.92.30

Désignation de l'entreprise3B

Adresse de l'entrepriseIMPASSE CLEMENT MAROT34300 AGDE

Numéro SIRET *98883806600013Durée de l'exercice en nombre de mois *7Durée de l'exercice précédent *0

Néant

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 0 0 9 2 0 2 5	0 0 0 0 0
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	900 099	
Total I (5)		044	048	900 099	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	
		Autres * (3)	072	074	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	143 994	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	143 994	
	Total général (I+II)	110	112	1 044 093	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		900 000	
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		143 854	
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		1 043 854	
	Provisions pour risques et charges	154			
	Total II	156			
	Emprunts et dettes assimilées	164			
DETTES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166			
	Fournisseurs et comptes rattachés	172			
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169		239	
	Comptes courants d'associés	173			
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		239	
Total général (I + II + III)				1 044 093	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	900 099
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise 3B

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 0 0 9 2 0 2 5Exercice N-1 clos le
1 0 0 0 0 0

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régularisations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *		209		210		
Production vendue	biens	215		214		
	services *	217		218		
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
Production immobilisée *				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)			242	6 006	
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244		
Rémunérations du personnel *				250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce)	255		254		
Dotations aux provisions				256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	6 006	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers	(III)	280	150 099		
Produits exceptionnels	(IV)	290			
Charges financières	(V)	294			
Charges exceptionnelles	(VI)	300			
Impôts sur les bénéfices *	(VII)	306	239		

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	143 854	314	
---------------------	--	-----	---------	-----	--

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
Provisions non déductibles *		322			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	239		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				249	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entrepise nouvelles (44, sexies)	986				
(PFR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)	181				
Divers* ZFA NG (44 quaterdecies)	345				
Zone franche urbaine (44 octies A)	987				
Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989				
Investissements et souscriptions outre-mer	344				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					
Zones de restructuration de la défense (44 quaterdecies)	127				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991				
Créance due au report en arrière du déficit	346				
Zone de développement prioritaire (44 septuagies)	993				
Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)	138				
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992				
				342	
				350	142 500

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		352	1 593	354	
Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :			360	

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

		370	1 593	372	
--	--	-----	-------	-----	--

ANNEXE

Exercice du 28/03/2025 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 044 092.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 143 853.77 Euros.

L'exercice a une durée de 7 mois, couvrant la période du 28/03/2025 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 28/03/2025 au 30/09/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			900 099
TOTAL			900 099
TOTAL GENERAL			900 099

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			900 099	900 099
TOTAL			900 099	900 099
TOTAL GENERAL			900 099	900 099

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	99	99	
TOTAL	99	99	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Impôts sur les bénéfices	239	239		
TOTAL	239	239		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Une seule catégorie	10.0000	90 000			90 000

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

3B
Société par actions simplifiée
au capital de 900 000 euros
Siège social : Les Terrasses du Parc
Impasse Clément MAROT
34300 AGDE
988 838 066 RCS BEZIERS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 13 MARS 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 143 853,77 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	143 853,77 euros
Affecté à la « <i>Réserve Légale</i> » à hauteur de Poste ainsi porté à cette somme.	7 192,69 euros

Solde	136 661,08 euros
Affecté en totalité au compte « <i>Autres Réserves</i> » Poste ainsi à cette somme.	136 661,08 euros

L'Associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président

